



Dominique Gillot

- Née le 11 juillet 1949 à Conflans Sainte-Honorine (78).
- Institutrice, diplômée de l'École normale de Saint-Germain-en-Laye (78). A exercé son métier dans l'enseignement primaire de 1971 à 1997.
- Elle exerce des responsabilités d'élue locale et nationale à partir de 1977 jusqu'en 2017. Adjointe au maire, conseillère générale, vice-présidente du Conseil général, maire d'Eragny-sur-Oise (2001-2014).
- Elue députée du Val d'Oise en 1997. Rapporteuse du budget de la famille, elle est aussi l'auteure de trois rapports parlementaires entre 1997 et 1999 : rapport sur la politique familiale ; rapport sur la parité en politique qui servira de base à la réforme constitutionnelle de 2001 instaurant l'obligation de la parité dans les fonctions électives ; rapport sur les droits des personnes sourdes.
- Appelée au gouvernement par Lionel Jospin en 1999, elle exerce auprès de Martine Aubry la responsabilité ministérielle de la Santé et de l'Action sociale, elle devient en 2001 la première secrétaire d'Etat aux Personnes handicapées de plein exercice.
- Elue maire sa commune, elle quitte le gouvernement en avril 2001 et se consacre à la vie locale mettant en œuvre dans sa commune de nombreuses actions visant à concrétiser cet « aller vers l'autre » pour faire du collectif émancipateur.
- Sénatrice du Val d'Oise de 2011 à 2017, elle s'attache à soutenir des textes qui favorisent la mixité et l'émancipation par la culture partagée. Rapporteuse du budget de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, elle est également rapporteure de la loi de 2013 sur l'Enseignement supérieur et la Recherche.
Interpellée par l'émergence de l'intelligence artificielle dans tous les secteurs de connaissance et d'activité, elle obtient de l'Opecst de travailler sur un rapport pour rassembler l'ensemble de la littérature sur le sujet. Etude qui la conduit notamment dans la Silicon Valley d'où elle revient convaincue qu'il faut apprivoiser ces sciences pour en tirer le meilleur au profit de la qualité de vie.
- Nommée présidente du Conseil national consultatif des Personnes handicapées (CNCPH) en novembre 2015, elle en obtient une première refondation, une meilleure considération des ministères et des cabinets ministériels pour que les lois – toutes les lois – soient envisagées dès leur conception en se préoccupant de la vie des personnes handicapées.
Progressivement le CNCPH est reconnu par les pouvoirs publics comme un acteur de concertation actif et de co-construction efficace des textes.

L'arrivée d'une nouvelle équipe gouvernementale en 2017 confirme ce rayonnement et la co-construction d'une société inclusive est aujourd'hui un axe fort des politiques de solidarité et d'émancipation à élaborer avec les ayants droits.

Chargée d'une mission par Muriel Pénicaud, ministre du Travail, en octobre 2017 elle élabore deux rapports : « Personnes handicapées : sécuriser les parcours, cultiver les compétences » et « Préserver nos aidants : une responsabilité nationale » qu'elle remet en juin 2018 à Muriel Pénicaud, Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé et Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées.

- Sur proposition du président Jean-Pierre Villain, elle entre au conseil d'administration de la Fédération générale des PEP en juin 2018. Elle y trouve la fraternité et la cohérence des valeurs qui sont à la base de sa vocation d'enseignante et de son engagement dans la vie publique. Elue présidente au congrès de Toulon en juin 2019, elle est aujourd'hui à la tête d'une organisation créée en 1915 qui rassemble 110 associations territoriales relevant de l'éducation populaire, de l'Economie sociale et solidaire, gestionnaires de 1400 établissements intervenant dans les domaines de l'éducation et des loisirs et du secteur médico-social.